

Eu – Bois l'Abbé

Étienne Mantel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5327>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Étienne Mantel, « Eu – Bois l'Abbé », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Haute-Normandie, mis en ligne le 01 mars 2006, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/5327>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Eu – Bois l'Abbé

Étienne Mantel

Identifiant de l'opération archéologique : 1631

Date de l'opération : 2006 (FP)

- 1 Après quelques années de tâtonnements, une première fouille pluriannuelle voit enfin le jour sur le site du « Bois l'Abbé » avec une équipe renouvelée.
- 2 Ces recherches visent à étendre et à compléter les données sur l'organisation et la compréhension du complexe cultuel, situé sur le point le plus haut du site archéologique actuellement reconnu, dans l'environnement de la ferme du début des années 1860. La valorisation et la protection des vestiges exhumés et leur présentation au public suivent le rythme de la fouille (Fig. n°1 : Centre monumental en l'état actuel des recherches).
- 3 Les fouilles ont porté sur une partie des portiques et de la galerie ouest du Grand Temple (secteur I) et à l'est de la route de Beaumont (secteur II). C'est sur ce secteur, qu'a été faite une découverte exceptionnelle : une plaque dédicatoire mentionnant la construction d'une basilique. Il s'agit d'une plaque calcaire de 1,20 m par 0,685 m (Fig. n°2 : Restitution de la plaque dédicatoire de la basilique). La dédicace, intégralement lisible, se déroule sur cinq lignes (Mantel, Étienne ; Dubois, Stéphane ; Devillers, Sophie. 2006.) :
- 4 NVM. AVG. PAG. CATVS
- 5 IOVIO MERCURIO BRI/
- 6 GENSI P. MAGNIVS
- 7 BELLIGER BASILICAM
- 8 D S D
- 9 [*À la puissance divine de l'Empereur (ou aux puissances divines des Empereurs),*
- 10 *Au Pagus Catuslougus,*
- 11 *À Jupiter et à Mercure de Briga,*

- 12 *Publius Magnius Belliger (a fait édifier) une basilique à ses frais]*
- 13 La présence d'une basilique, associée aux nouveaux vestiges immobiliers exhumés, permet de réinterpréter la nature du site du Bois l'Abbé (Fig. n°3 : Plan général du centre monumental en l'état actuel des recherches).
- 14 L'association d'un temple monumental classique sur *podium* (au moins dans son état final de la fin du II^e s. et III^e s.) et d'une basilique construite dans le même axe, le tout *a priori* inséré dans une esplanade entourée de galeries, avec au moins deux sanctuaires annexes et un bâtiment carré, de fonction indéterminée à chaque extrémité (celui situé à l'est évoque une salle de conseil), rappelle le modèle du *forum* romain.
- 15 Ce centre monumental occupe un des points culminants du plateau (altitude 131 m NGF), et dispose ainsi d'une situation dominante, grâce à la déclivité du terrain sur lequel se développe le reste de la ville, vers l'est. Le *forum* étant par essence le lieu où s'exprime le rattachement au monde romain, sa mise en scène, ici ostentatoire, prend la valeur d'une affirmation politique forte. L'embellissement de la ville par des actes d'évergétisme relève de la même volonté.
- 16 Ainsi, le temple principal présente au II^e s. des dimensions plutôt modestes. Mais son état final, reconstruit sous les Sévères (Michel Mangard), adopte un caractère réellement monumental (32 m x 28 m) et répond aux canons de l'architecture romaine, tant au niveau du plan que de l'ornementation. Cette construction éminemment classique, qui occupe la partie ouest du *forum*, peut être assignée à une manifestation de la religion officielle de Rome, comme c'est le cas pour la plupart des *fora* provinciaux : le temple prééminent est en général dédié à Jupiter, ou au culte de Rome et Auguste. Or la plaque dédicatoire mentionne les deux divinités titulaires la ville, et Jupiter est évoqué en tête : il ne paraît pas illégitime dans ces conditions d'affecter, à titre d'hypothèse, le temple principal, celui qui domine l'espace public monumental, au dieu protecteur de la cité et de l'état romain. On ne peut toutefois exclure une attribution directe au culte de Rome et Auguste. En effet, le dédicant du théâtre a revêtu, à la fin du II^e s. ou au début du III^e s., la magistrature de *sacerdos* du culte impérial. Michel Mangard estime, sur des arguments épigraphiques, que L. Cerialius Rectus était desservant du culte au niveau local plutôt que délégué de la cité à l'autel fédéral des Trois Gaules. L'invocation du *numen* d'Auguste en tête des deux inscriptions du Bois l'Abbé témoigne d'ailleurs de la primauté du culte impérial, qui affirme avec force l'adhésion de la bourgade au monde romain. L'escalier d'accès au *podium*, inscrit dans la zone fouillée cette année, a totalement été détruit par des perturbations et des récupérations dont les traces les plus tangibles sont celles des fouilles des XIX^e s. et XX^e s. En revanche, des fondations bien particulières, en forme d'haltères, ont été observées et correspondent sans doute à l'autel, une dizaine de mètres en avant du temple. Celui-ci est circonscrit par trois puissants murs en « U », axés sur la *cella* du temple, et qui délimitent vraisemblablement le *sacellum*. L'aire de dépôts rituels (phase 1 : époque julio-claudienne) ne semble pas dépasser ces limites.
- 17 Cette dévotion officielle n'empêche toutefois en rien la persistance d'un culte de tradition indigène dédié à un "Mercure" dont la dédicace rappelle le particularisme local par l'épithète *Brigensi*, de *Briga*. Il s'agit donc probablement, selon un phénomène bien attesté en Gaule, d'une divinité gauloise assimilée à son homologue approximatif du panthéon romain.
- 18 De fait, et quoiqu'on n'ait pas pour l'heure découvert les traces d'une occupation d'époque gauloise, les indices d'un culte sur place remontent aux décennies qui suivent

immédiatement la Conquête (vers 40-30 avant notre ère ?), à une époque où l'impact de la religion romaine devait être des plus négligeables. Et en effet les rites perceptibles dans le premier état du sanctuaire correspondent aux pratiques régionales gauloises de La Tène finale (dépôts d'armes, de bijoux et objets de toilette personnels, dépôts monétaires). Ici, ces pratiques de dépôts votifs sont certainement liées à un culte de l'eau, qui se matérialise au point culminant du plateau par une zone humide de forte rétention des eaux pluviales, dans le niveau d'argile à silex roulés qui affleure. Ce culte d'origine indigène tardive s'est probablement maintenu avec vigueur durant l'essentiel du Haut-Empire, comme en témoignent les dépôts votifs tout au long de l'époque julio-claudienne, et la construction vers la fin du I^{er} s. d'au moins deux petits temples du type *fanum*, de tradition gauloise, lors de la première étape de monumentalisation de l'aire sacrée. Ces édifices consacrés, disposés en symétrie aux angles du (futur ?) *forum* rendent vraisemblable la persistance du ou des culte(s) originel(s), sous une forme romanisée. Michel Mangard et son équipe ont dégagé le *fanum* sud ; son vis-à-vis nord a été mis en évidence lors de la campagne de fouilles 2004, mais son existence avait déjà été envisagée par Marion Muller dans le cadre de son étude doctorale des peintures murales.

- 19 L'existence d'un *forum* au Bois l'Abbé confère à la ville un statut nouveau, en lui assignant une position officielle dans l'administration du territoire. L'existence possible d'un *pagus* de *Briga*, à partir du Bas-Empire conférerait de fait à la ville le rôle de chef-lieu de *pagus*, comme le supposait déjà Michel Mangard.
- 20 Il faut aujourd'hui abandonner définitivement toutes les interprétations antérieures par trop timides, *conciliabulum*, sanctuaire rural, etc., et restituer à cette petite ville un rôle de pôle régional, au moins aux niveaux :
- 21 Il est clair, après un examen détaillé de l'ensemble des agglomérations du nord de la Seine-Maritime et de plusieurs exemples du sud-ouest de la Somme, que le site du Bois l'Abbé se démarque de la douzaine de bourgades recensées dans cette région, tant par ses dimensions, que par l'importance de sa parure monumentale. Seule la ville antique de « Digeon » (commune de Morvilliers-Saint-Saturnin, Somme) pourrait être de rang à peu près équivalent, d'après les données disponibles : vaste superficie (50 ha), sanctuaire important avec restes architecturaux (d'un temple gréco-romain ?), fragments de plaques dédicatoires avec référence au culte impérial, théâtre, centre d'émissions monétaires gallo-romain précoce.
- 22 MANTEL Étienne, DUBOIS Stéphane , DEVILLERS Sophie

BIBLIOGRAPHIE

Devillers, SophieDubois, StéphaneMantel, Étienne. 2006 : «Une agglomération antique sort de l'anonymat (EU, "Bois l'Abbé", Seine-maritime) : briga ressuscitée», *Revue Archéologique de Picardie* , 3/4, 2006, p. 31-50

ANNEXES

Fig. n°1 : Centre monumental en l'état actuel des recherches



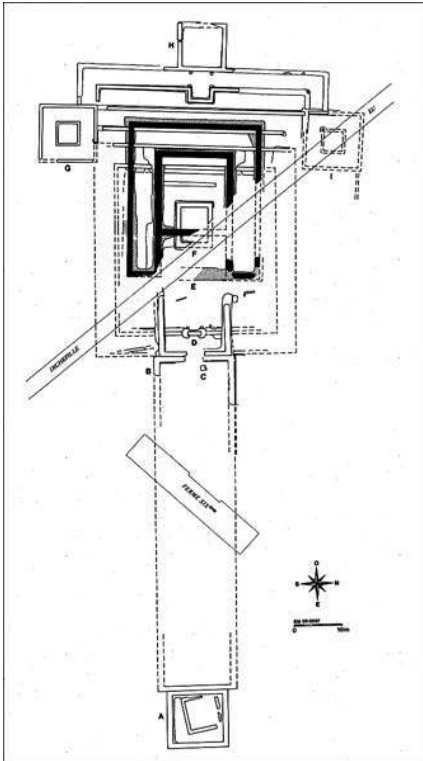
Auteur(s) : Mantel, Étienne. Crédits : ADLFI (2006)

Fig. n°2 : Restitution de la plaque dédicatoire de la basilique



Auteur(s) : Mantel, Étienne. Crédits : ADLFI (2006)

Fig. n°3 : Plan général du centre monumental en l'état actuel des recherches



Auteur(s) : Mantel, Étienne ; Mangard, Michel ; Cholet, Laurent. Crédits : ADLFI (2006)

INDEX

Index chronologique : Empire romain, Haut-Empire, IIe siècle apr. J.-C., IIIe siècle apr. J.-C., La Tène III

operation Fouille programmée (FP)

Index géographique : Haute-Normandie, Seine-Maritime (76), Eu

anthroponyme Auguste, Jupiter, Mercure, Sévères

AUTEURS

ÉTIENNE MANTEL

SRA